

« Parcours Mémoires et citoyenneté »

Dans le cadre d'un partenariat avec la Région Occitanie, le Rectorat de l'Académie de Montpellier, le Rectorat de l'Académie de Toulouse et le Mémorial du camp de Rivesaltes, intitulé « Parcours Mémoires et citoyenneté », le Mémorial de la Shoah, fondation reconnue d'utilité publique, organisent un voyage d'étude d'une journée sur le site du camp d'Auschwitz le 29 mars 2023.

Le partenariat vise à accompagner les lycéens dans l'acquisition de repères historiques et le développement du sens critique au service de la construction d'une citoyenneté active, en proposant un parcours aux élèves autour d'enjeux historiques et mémoriels.

Dans ce cadre, la participation au voyage d'étude à Auschwitz s'articule autour d'un parcours spécifique. Il est fondé sur un projet pédagogique comprenant : un temps de préparation, une séance de formation pour les enseignants et un travail de restitution sur la base du projet engagé. Le parcours est « modulable » selon les projets pédagogiques portés par les enseignants. Les établissements peuvent ainsi retenir une ou plusieurs actions parmi l'offre pédagogique proposée par les deux institutions (ateliers hors les murs, expositions itinérantes, parcours de mémoire...), le Mémorial de la Shoah - par le biais de son Antenne sud basée à Toulouse antennesud@memorialdelashoah.org - et le Mémorial du camp de Rivesaltes. Il devra donner lieu à un travail de restitution à l'issue du voyage d'étude, ouvert à la communauté éducative et possiblement au territoire environnant.

Ce voyage d'étude s'adresse aux classes de Première et de Terminale des lycées publics et privés sous contrat de votre académie. Il est encadré par des historiens du Mémorial de la Shoah.

Pour participer, les équipes enseignantes intéressées doivent retourner la fiche d'inscription ci-jointe, décrivant leur projet pédagogique, avant le 5 décembre 2022, auprès de remy.sebbah@memorialdelashoah.org. Ce projet, qui doit aborder l'histoire de l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale et ses liens avec l'histoire régionale, présentera la démarche adoptée et les actions qui seront menées avec la classe avant et après le déplacement en Pologne.

Compte tenu des délais très courts, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre ces informations dès que possible aux professeurs de votre établissement.

Une contribution financière de 50 € est demandée par participant. L'établissement devra prendre en charge le déplacement vers et depuis l'aéroport régional le jour du voyage. Pour le reste, les dépenses sont couvertes par la Région Occitanie, par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et par le Mémorial de la Shoah.

En lien avec les partenaires, Rémy Sebbah, coordinateur des voyages d'étude au Mémorial de la Shoah, se tient à votre entière disposition : remy.sebbah@memorialdelashoah.org / 06.18.53.54.23.